

## 6 Société et Culture

Front social/Deux mois après l'incarcération du Dr Max Fylla

## Les médecins dans la rue pour réclamer la libération de leur confrère

F.B.E.M

Libreville/Gabon

"LIBEREZ Max Fylla ! Les médecins ne sont pas des assassins !", pouvait-on entendre crier les praticiens hier, pendant leur marche, du Centre hospitalier universitaire de Libreville (Chul) aux feux tricolores du ministère des Affaires étrangères, où ils ont été forcés de rebrousser chemin par les agents de sécurité, au motif du trouble à l'ordre public. Les blouses blanches regroupées au sein de la Fédération des syndicats des médecins du public et du privé, ont majoritairement opté, après une assemblée générale tenue à la salle multimédia du Chul, d'entrer en grève, et de battre le bitume jusqu'au palais de justice de Libreville, pour se faire entendre sur

un ensemble de revendications, dont celle, majeure, de la libération de leur confrère, incarcéré « arbitrairement » depuis deux mois.

« Le Dr Fylla a été emprisonné, pour avoir tenté de sauver une femme, qui a fait le tour des hôpitaux de Libreville et s'y est vu refuser l'accès, et qui a atterri dans sa structure avec le pied d'un des jumeaux à la vulve. Si on ne faisait rien, la femme allait non seulement mourir, mais avec elle ses deux enfants. Donc, Dr Fylla a tenté de sauver les trois, il a réussi à en sauver deux. On ne va quand même pas l'emprisonner pour cela ! », a estimé, pour le déplorer, le Dr Stéphane Iloko, membre du bureau du syndicat des médecins du Gabon, s'exprimant au nom des mécontents. Et celui-ci d'ajouter : « Ce qui compte d'ailleurs, ce n'est pas tant que la grève soit suivie, mais que la jus-



Photo : F.B.E.M

Les manifestants ont battu le bitume comme un seul homme...

tice fasse bien son travail. Des gens se font emprisonner parce qu'ils veulent sauver des vies, ce n'est pas normal. Lorsqu'un médecin a mal fait, et a été reconnu coupable, qu'on l'emprisonne, ce n'est qu'un justiciable comme les autres. Mais si on ne prend même pas la peine de le juger, où va-t-on ? D'où cette marche en direction du tribunal, pour lui signifier que nous sommes mécontents de sa

façon de faire. Ils (les magistrats, NDLR) font mal, et ce sont les malades qui vont en pâture», a-t-il dit.

**CADRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE.** D'autres revendications, ont été greffées à ce mouvement d'humeur des hommes en blouse. D'abord, la question d'un cadre législatif et réglementaire qui protégerait le médecin dans l'exercice de sa fonction. Puis,

la résolution des situations administratives de plusieurs jeunes médecins qui, depuis six à sept ans pour certains, attendent toujours leurs postes budgétaires.

Mais aussi, la prise en compte des avis des médecins, principaux utilisateurs, lors de la construction des CHU, sans oublier la dotation de ces nouveaux hôpitaux de matériels adéquats des plus basiques : gants, seringues et autres, et qui viennent généralement à manquer.

Rappelons que cette manifestation fait suite à la "marche d'avertissement" organisée mardi dernier par ces professionnels en direction du ministère de la Justice, pour revendiquer la libération de leur collègue. Selon les manifestants, elle intervient après le blocage des discussions entamées depuis un mois avec la tutelle au sujet de leur cahier de re-

vendications. Désormais, précise leur porte-parole, « nous entendons maintenant la pression en fermant les structures sanitaires, jusqu'à la résolution de nos revendications. »

Soulignons aussi qu'au moment où les médecins rebroussaient chemin pour le CHUL, la nouvelle de la libération très prochaine de leur confrère leur aurait été annoncée par le préfet de police de Libreville, le général Nsolet, présent sur les lieux. Toute chose qu'ils refusaient de croire, tant qu'ils n'avaient pas vu le Dr Max Fylla.

« Le général Nsolet nous a dit que les ministres de l'Intérieur et de la Justice mettaient tout en œuvre pour libérer le Dr Fylla, on attend. Si cela s'avère exact, ce sera un bon début. Mais on garde la pression. Nous ne leur faisons plus confiance », a conclu le Dr Stéphane Iloko.

## Francophonie/4e édition du Concours régional "Regards croisés" Afrique centrale Susciter la réflexion des jeunes sur l'environnement

OTEMBE-NGUEMA

Libreville/Gabon

Pour cette édition, le Bureau régional de l'OIF pour l'Afrique centrale invite les candidats à rédiger leurs articles sur cette question.

LE Bureau régional de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) pour l'Afrique cen-

trale (BRAC-OIF), vient de procéder au lancement de la 4e édition du Concours de rédaction d'articles "Regards croisés", sur le thème "J'ai à cœur ma planète", en partenariat avec l'Université Senghor d'Alexandrie, et le Réseau des institutions et structures de la Francophonie en Afrique centrale (Resifaco). Ce concours est organisé du 24 mai au 25 août 2015.

L'édition 2015 vise à susciter la réflexion des jeunes sur leur implication dans la préservation de l'environnement, et leur rôle dans la lutte contre le réchauffement climatique. Les candidats doivent satisfaire certaines conditions, notamment avoir entre 18 ans et 35 ans à la date du concours, n'avoir pas été primé lors des éditions précédentes de "Regards Croisés", être ressortissant ou résidant légal dans un État de l'Afrique cen-

trale (Burundi, Cameroun, Congo, Djibouti, Gabon, Guinée Équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé & Príncipe et Tchad), être en mesure de s'exprimer, par écrit, en langue française.

Les participants seront choisis sur la base des critères prévus par le règlement intérieur du concours, mais aussi de la connaissance des thèmes abordés, de la pertinence des idées développées,

des propositions novatrices présentées pour la région Afrique centrale et de la qualité littéraire de la production.

Un jury international sélectionnera les meilleurs articles (20 maximum) qui seront valorisés dans un ouvrage collectif, et leurs auteurs récompensés par des lots en nature (livres, matériel promotionnel, etc.). Les auteurs des cinq meilleurs articles recevront chacun, en plus des lots en nature, un chèque de 500 euros

(environ 327 000 frs). Le règlement du concours ainsi que les modalités de dépôt des candidatures sont disponibles sur le site de l'Université Senghor : <http://www.usenghor-francophonie.org/Events/2088/ConcoursRegional.html>

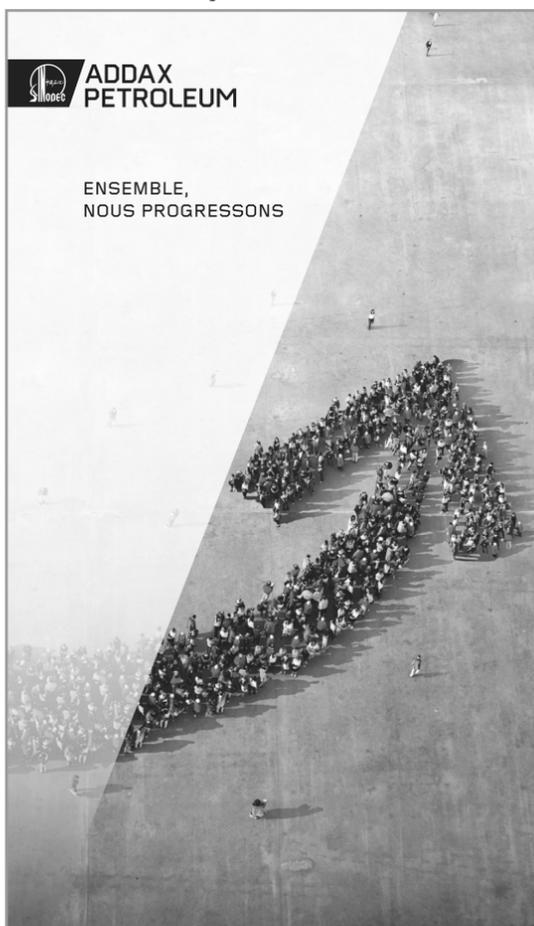
La date limite de réception des candidatures est fixée au 23 août 2015, à minuit (heure d'Alexandrie). Signalons que l'OIF compte 57 États et gouvernements membres et 23 pays observateurs.

## Anniversaire



A notre patriage père chéri nous tes enfants et petits-enfants te souhaitons un très joyeux anniversaire. 50 prunes donc un demi siècle. Tu es pour nous un ange. Que Dieu tout Puissant te comble de ses merveilles. Amour-Santé-Bonheur en ce jour du 12/06/2015.

Papa Albert.



ADDAX PETROLEUM OIL &amp; GAS GABON

ADDAX PETROLEUM OIL & GAS GABON, located in Port-Gentil, is currently looking for 2 candidates for the below position:

Contracts Analyst

Job summary

- Contribute to the preparation and administration of contracts
- Support the implementation of contracting procedures/policies
- Ensure commitments compliance with SCM procedures and maximize savings, where possible
- Facilitate monthly/quarterly service quality review meeting (SQRM) and conduct performance review and monitoring
- Develop Contracting Strategies for assigned contracts portfolio related services, in conjunction with the Contract Sponsors.

Experience &amp; qualification

- Fluency in English and French
- Min 5 years' experience in SCM and oil & gas industry
- Bachelor Degree in SCM, Business Administration or Law
- International experience and CIPS Certification will be an advantage

Forward CVs to : <https://www.addaxpetroleum.com/career-opportunities> or [recrutement.gabon@addaxpetroleum.com](mailto:recrutement.gabon@addaxpetroleum.com)